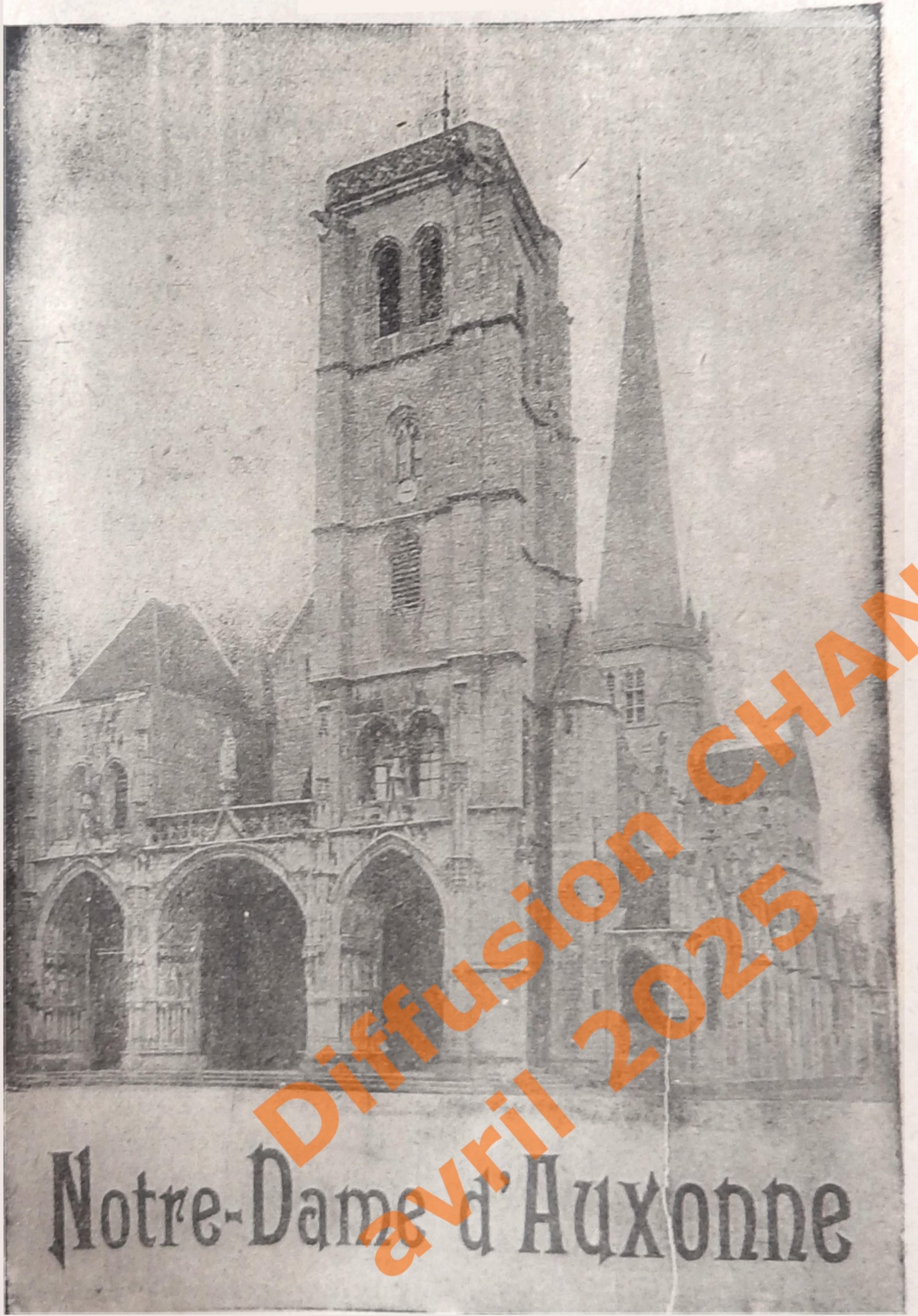


MENSUEL

FEVRIER 1955



Notre-Dame d'Auxonne

— 11 —

De plus, lorsque nous envoyons des Nord-Africains, rappelons-nous que ce sont nos frères en Dieu et bien loin de les dédaigner, aimons à leur donner quelque marque de sympathie.

Le savez-vous ?

— Vous ne pourrez plus, à partir du 1er juillet 1955, glisser dans les boîtes aux lettres des enveloppes qui n'ont pas au moins 10 centimètres sur 7. Cette mesure est la condamnation de la carte de visite fantomatique. Avis à ceux qui, après la débauche de cartes de visite envoyées à l'occasion du Nouvel An, songeraient à refaire leur provision pour la St-Sylvestre 1955...

— Votees le 22 septembre 1954, les allocations scolaires — loi Baranger — n'étaient versées jusqu'à présent que pour les enfants de 6 à 14 ans. Désormais, ces allocations sont dues aux chefs de familles ayant des enfants fréquentant un établissement du premier degré, alors même que ces enfants ont moins de 7 ans et plus de 14 ans — élèves des Cours Complémentaires. Ces allocations fournissaient jusqu'ici 19 milliards de crédit à l'enseignement public et 3 milliards à l'enseignement privé.

Le Livre d'Or

POUR LE PRESBYTÈRE. — En souvenir de notre défunt, L., 500 fr. — Merci à sainte Philomène, 500 fr. — V., 4 000 fr.

— En souvenir de mon défunt, V., 1 000 fr. — Bénédiction de notre maison, S., 1 000 fr. — G., 1 000 fr. — Les boulistes, 1 000 fr.

Affectueux merci !

POUR NOS DOMINICAINES. — Don anonyme, 500 fr. — Quêtes à mariages: Millière, 1 200 fr.; Parriet-Machureau, 1 205 fr.

Les Dominicaines vous remercient.

Félicitations

'Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, le Docteur Marceau Sorello, chirurgien à Paris, spécialiste des maladies du cœur, vient de réussir une opération très difficile — rétrécissement de l'aorte — sur une petite fille d'Auxonne, B. G., 11 ans.